RESOLUTION OENO 1/98

PROGRAMME D'EDUCATION « VIN ET SOCIETE »

L'ASSEMBLEE GENERALE,

SUR PROPOSITION de la Sous-Commission « Nutrition et Santé » après étude par le groupe d'experts « Aspects sociaux de la consommation de vin »,

CONSIDERANT les missions de la Sous-Commission « Nutrition et Santé », notamment en ce qui concerne l'information, l 'éducation et la prévention;

CONSIDERANT qu'en matière de prévention et d'éducation, en particulier chez les jeunes, les systèmes d'information demeurent insuffisants;

CONSIDERANT que l'éducation des jeunes à l'école est un moyen qu'il convient de développer pour pallier partiellement à cette insuffisance;

DECIDE, dans le cadre du programme de travail de la Sous-Commission « Nutrition et Santé » d'adopter la recommandation suivante, relative à la fiche « Education des jeunes » sur l'usage des boissons alcooliques, y compris du vin:

OBJECTIFS :

ATTENDU que l'O.I.V. poursuit un programme d'information sur l'usage des boissons alcooliques y compris de vin[1];

ATTENDU que le modèle de santé publique lié au contrôle de la consommation apparaît être, non seulement inefficace mais va à l'encontre de la réduction de l'abus d'alcool[2] puisque, malgré les efforts effectués depuis plusieurs générations, la consommation abusive d'alcool augmente[3]. Avec la communication mondiale, les valeurs culturelles qui avaient contribué à la maîtrise de la consommation abusive ont disparu au profit d'une culture mondiale dépourvue d'une éducation appropriée et d'un soutien moral permettant de maîtriser la consommation abusive [4]

ATTENDU que certains comportements conduisent à l'abus ou à l'excès[5], il est important de développer des systèmes d'éducation et de formation en tenant compte des législations propres aux pays membres de l'O.I.V.;

Une des priorités est d'encourager des styles de vie responsables afin de réduire les problèmes liés à l'usage abusif des boissons alcooliques[6]. Cependant, le concept de responsabilité varie grandement suivant les facteurs culturels et sociaux.

L'école est une institution fondamentale dans toutes les sociétés qui offre notamment

Exemplaire certifié conforme Lisbonne, 26 juin 1998
Le Directeur Général de l'OIV
Secrétaire de l'Assemblée Générale
Georges DUTRUC-ROSSET

© OIV 1998

la possibilité de sensibiliser et d'améliorer les comportements des jeunes vis à vis des problèmes de santé[7]. Le moment de l'apprentissage est donc fondamental pour construire la base de la culture des jeunes générations[8].
En effet si la connaissance peut être facilement améliorée, les comportements eux sont difficiles à modifier[9].
ATTENDU que même si les enfants peuvent acquérir de bonnes pratiques au sein de leur famille, celles-ci doivent être soutenues par l'Ecole. Les enfants en grandissant seront, d'une façon ou d'une autre, confrontés à l'alcool quelles que soient leurs pratiques familiales. Sans éducation efficace et totalement crédible, non seulement des enfants mais aussi de leur entourage, la consommation abusive de boissons alcooliques, par les enfants et les adolescents, sera toujours une tentation[10].
L'école doit aider les jeunes à être sensibilisés aux risques et particulièrement au risque alcool mais aussi à acquérir des pratiques de base qui leur permettront de prendre des décisions responsables[11] notamment en ce qui concerne leur comportement vis à vis des boissons alcooliques et plus particulièrement le vin.
Même si cette approche est insuffisante, elle est indispensable.
Ce programme d'éducation adapté aux différents niveaux de la scolarité doit permettre de réduire ou de prévenir, autant que possible, la consommation abusive des boissons alcooliques, y compris de vin, mais aussi d'améliorer la connaissance des produits.
Ce programme éducatif destiné aux jeunes doit tenir compte de la situation sociale, juridique, économique et culturelle propre à chaque pays.

La transmission du savoir devrait notamment regrouper les concepts suivants[12]:

- La qualité de vie et la santé
- Les concepts positifs et négatifs de la consommation de boissons alcooliques
- les concepts de nutrition et d'équilibre alimentaire
- les concepts dose-effets de la consommation de boissons alcooliques
- les concepts d'esprit critique et de responsabilité

Ceci, afin que le récepteur puisse acquérir des connaissances, des attitudes suffisantes pour qu'il puisse devenir lui même un formateur et transmettre les données de ce

Exemplaire certifié conforme Lisbonne, 26 juin 1998
Le Directeur Général de l'OIV
Secrétaire de l'Assemblée Générale
Georges DUTRUC-ROSSET

© OIV 1998

concept.

---

[1] Résolution OIV. OENO 9/95

[2] Hanson D.J. Preventing Alcohol Abuse 1995

[3] Mendelson J.H. Alcohol Use and Abuse in America. 1994

[4] Whitten D.N., Lipp M.R. To Your Health. 1994

[5] David J.P. Rapport OIV/FAO La consommation de vin et la santé. 1994 Santiago (Chili)

[6] Moskowitz J. Journal of studies on alcohol. 1989; 50: 54-88

[7] Health Education and Health Promotion Unit, WHO, Geneva

[8] Rivella E. Groupe d'experts de l'O.I.V., Rapport -A.S. 2349/280296

[9] Goodstadt M. Journal of school Health. 1986; 56: 278-281

[10] Chafetz M.E. Drink Moderately and Live Longer 1995

[11] Davies J. & Coggans N. Edinburgh, Edinburgh University Press. 1992, pp. 75-81

[12] Cabanis J.C.. Groupe d'experts de l'O.I.V., Rapport - A.S. 2275/010695

Exemplaire certifié conforme Lisbonne, 26 juin 1998
Le Directeur Général de l'OIV
Secrétaire de l'Assemblée Générale
Georges DUTRUC-ROSSET

© OIV 1998